

Millénaire 3
Conseil de développement de l'agglomération lyonnaise
Groupe de travail 1 : *"Un projet culturel d'agglomération : une ville créative et festive"*

Patrimoine, mémoire et identité

Note de synthèse

Introduction

La question patrimoniale, dans le cadre d'une réflexion en terme d'enjeux pour un projet d'agglomération, nécessite, avant même d'évoquer ces enjeux, de préciser quelques points.

Qui dit patrimoine dit nécessairement **rapport au temps**, à la transmission, mais également **processus de valorisation**, souvent cumulatif. Les acceptions de ce terme l'inscrivent perpétuellement entre ne préservation de la tradition, d'une part, et la **construction actuelle d'un bien commun**. Cette notion renvoie donc, sur ces bases, à notre capacité à nous inscrire individuellement et collectivement dans une durée et à partager ce bien commun qui structure ce que nous sommes, notre identité. Ainsi Patrimoine, mémoire et identité sont-ils profondément liés. Ceci mérite, ne serait-ce qu'en préambule, de se pencher sur les définitions de ces termes et leur évolution, ne serait-ce que pour mieux en percevoir l'actualité.

1. Les différentes acceptions du patrimoine et leurs paradoxes : entre tradition et modernité

Le mot "patrimoine" est d'abord issu du vocabulaire juridique. Son utilisation, dans les acceptions que nous lui connaissons remonte au début des années 1970. Il est alors utilisé pour désigner l'ensemble des **productions humaines à caractère artistique** que le passé a laissées en héritage. Il vient s'opposer ainsi à d'autres expressions jugées trop restrictives dans leur contenu, ou limitées au seul contexte français telles que "*Monuments historiques*", notamment. À la fin des années 1970, le mot "patrimoine" va donc signifier la dimension collective de l'héritage à travers la désignation de monuments, d'objets et de lieux chargés d'une valeur indiscutée.

Mais en fait, le concept n'a cessé d'évoluer depuis cette première phase marquée, en particulier, par l'action de l'Etat. On peut même dire qu'il est encore aujourd'hui en voie de formation.

Si l'on continue à se pencher sur ce processus d'évolution, on remarquera que dès le début des années 1990, en France, l'extension de cette notion va tendre à lui faire déborder le seul domaine des beaux-arts (ce qui ressort des musées, des monuments historiques, de l'archéologie monumentale), pour aborder des domaines nouveaux : l'ethnologie, les sciences et techniques et **l'ensemble de la culture matérielle** à travers, souvent ses manifestations les plus ordinaires ou les plus vernaculaires. Quelques chercheurs (tel Alain Bourdin, avec **Le Patrimoine réinventé**, ou Henri-Pierre Jeudy, *Patrimoines en folie*) vont, en particulier, aider à fonder cette acception plus large et pluridisciplinaire désignant des productions humaines les plus variées. On pourra remarquer, par ailleurs, que ce mouvement est parallèle à celui qui étend la notion de culture (au singulier, comme synonyme de culture cultivée) à l'expression d'une pluralité de cultures spécifiques et leur reconnaît, dans le même mouvement, une sorte de légitimité.

Dans ce nouveau contexte, la question patrimoniale va changer de nature et ne pourra plus se décliner uniquement en terme de préservation, de sanctuarisation, tant du bâti monumental que des sites naturels. Cette nouvelle logique se définit autour de l'idée de **patrimoine vivant** et, du même coup, installe l'homme au coeur de ce patrimoine dont la préservation n'est que la gestion commune des héritages culturels et naturels dont nous sommes dépositaires et comptables envers les générations futures.

Si ce moment est important et mérite qu'on s'y arrête, même brièvement, c'est parce qu'il s'y produit une sorte de renversement : d'une logique reproductive et continue de la préservation traditionnelle à une seconde logique qui ne nous inscrit plus uniquement dans une **histoire rétrospective mais également projective**.

Dans le même mouvement, on peut également constater que ce sont les mécanismes mêmes de la sélection de ce qui est "patrimonialisable" qui changent.

Pour aller plus loin dans cette analyse, on notera du coup que le concept de patrimoine peut se décliner selon trois dimensions.

On constatera d'abord que n'est collectivement accepté comme patrimoine que ce qui mérite d'être conservé du passé.

- De ce fait se pose la question des motivations spécifiques à chaque époque qui conduisent à accepter une partie du passé ou à le rejeter.
- Enfin, ceci nous amène à examiner les modalités par lesquelles le patrimoine est et a été progressivement apprécié, conservé et transmis.

Si l'on suit cette logique, on constatera que le principe de sélectivité y est central et ceci nous amène à considérer une double fait :

- d'une part, que les logiques patrimoniales sont présentes dans la longue durée (c'est-à-dire que nous sommes bien obligés de tabler sur une préservation préalable).
- d'autre part, que les formes de la patrimonialisation sont en renouvellement permanent, et que, de ce fait, la notion de patrimoine apparaît comme une **construction sociale**, inscrite dans son époque et en écho vis à vis des préoccupations du moment historique de sa construction.

Du premier point de vue, on retiendra qu'il s'agit d'une logique qui introduit de la continuité au delà de notre temps individuel et ceci réactive, en particulier la **question de la filiation**. Celle-ci s'est concrétisée, historiquement, dans des formes telles que le culte des morts et à travers les mécanismes de l'héritage.

Ce culte des morts, pour s'y attarder quelques secondes, constitue l'attitude fondatrice du patrimoine. Il se pérennise à travers une monumentalité intentionnelle, qu'elle soit commémorative, funéraire ou religieuse. A un niveau plus grandiose, il est d'ailleurs amusant de constater que très tôt est apparue l'idée de constituer une liste de sites de valeur universelle (par exemple celle des sept merveilles du monde) qui, aux dires de certains, constituerait même une des bases du tourisme.

L'intentionnalité préalable du fondateur et sa volonté de transmettre un mémoire viendrait alors se combiner à un processus de sélection par les générations ultérieures d'une liste de monuments tendant à une portée universelle. Ainsi Pausanias (II^{ème} siècle apr. J.-C.) perçoit la cité d'Athènes, avec ses monuments et ses lettrés, comme une ville-musée, par opposition à l'industrielle Corinthe.

Le second point de vue nous entraîne, de manière beaucoup plus actuelle, à nous pencher sur nos **comportements collectifs de sélection** de ce qui nous semble "digne" d'être patrimonialisé.

La manifestation la plus récente d'un processus de patrimonialisation extensif est celle de l'élargissement du champ mémoriel et patrimonial à l'ensemble des productions, matérielles et immatérielles de l'homme, et ce à partir de 1995.

Cette logique est en particulier présente à l'UNESCO et elle a fondé une sorte de débat autour de la conception même de la notion de patrimoine.

On a d'abord considéré qu'il fallait dépasser la seule conservation des monuments isolés ou de zones anciennes classées et considérer que les quartiers historiques sont des ensembles vivants, à la fois témoignages des valeurs des civilisations urbaines traditionnelles et source d'inspiration pour des objectifs de préservation d'une qualité de vie.

Les critères de sélection quant à l'inscription de Lyon au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO vont dans ce sens. En effet, on retiendra les deux critères qui ont présidé à cette sélection :

Critère ii : "Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site à l'énorme signification commerciale et stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse".

Critère iv : "de par la manière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles".

Or, les sociétés humaines expriment également leur identité au travers de la langue, de la musique et des spectacles, des rites sociaux ou religieux, des traditions orales et des savoir-faire.

C'est l'ensemble de ces **productions spirituelles de l'homme**, qu'on qualifiera de «patrimoine vivant». Elles identifient l'ensemble des traditions ou des pratiques inscrites dans la vie quotidienne d'une communauté, mise en oeuvre par des porteurs de traditions, dépositaires et relais de la transmission, qui expriment les modèles et les valeurs du groupe, caractérisent la société et constituent la base même de son identité culturelle.

Cette notion recouvre alors l'ensemble des pratiques culturelles traditionnelles, les savoirs et les savoir-faire, ainsi que les personnes qui en sont les agents de transmission, les porteurs de traditions. Dans cette logique, les pratiques se regroupent à l'intérieur de trois champs : le **champ coutumier** (pratiques coutumières), le **champ pragmatique** (pratiques du corps, alimentaires vestimentaires, techniques) et le **champ symbolique et expressif** (pratiques ludiques et esthétiques, linguistiques, scientifiques, éthiques).

Cette démarche extensive de la question patrimoniale contient à la fois des aspects positifs en permettant que soit réintroduite dans la notion la dimension humaine et quotidienne des pratiques humaines. Pour autant, elle contient en germe la tentation du tout patrimonial, d'une sorte d'équivalence généralisée qui ne nous permettrait plus de discerner une hiérarchie de valeurs.

2. Le patrimoine comme marqueur symbolique de l'identité :

longue durée, inscription par rapport au temps de l'individu et formation de la mémoire collective.

On l'a évoqué à plusieurs reprises, la question patrimoniale renvoie à la relation entre mémoire et identité. En outre, elle doit s'entendre sur les deux plans individuels et collectifs.

Quand nous parlions, tout à l'heure, de filiation, nous entendions d'abord la question d'un rapport individuel d'inscription dans la longue durée c'est-à-dire dans une durée qui, en tant qu'individu, nous dépasse. Cette logique, cette conscience d'occuper une place relative nous fonde en tant qu'individu. Elle nous installe dans une continuité et pose les bases de notre avenir.

De la même manière, notre inscription sociale vient se construire sur des bases collectives qui nous amènent à nous re-connaître dans un espace et dans une histoire partagés. A ce titre le patrimoine constitue ce qu'il convient d'appeler un "**marqueur symbolique**" de l'identité. Il vient, en quelque sorte concrétiser, dans des formes pérennes, notre mémoire collective. Il nous la dit en permanence.

Bien sûr, cette manière contemporaine de désigner et de survaloriser le patrimoine est sans doute à interroger quant à la crise de nos identités, que certains ont relevé, face, en particulier, aux phénomènes dits de mondialisation. A l'indistinction et aux tendances à l'homogénéisation correspondraient alors des **formes de replis identitaires** venant particulièrement s'incarner dans une survalorisation du patrimonial.

Pour relativiser, et ceci nous engage à réfléchir sur les enjeux de la question, la mise en valeur patrimoniale est cependant également un **atout extérieur** à notre propre culture. Pour dire simple, elle attire. Ce que nous sommes, collectivement, prend sens à travers l'ensemble de nos productions et constitue notre **identité collective**.

3. La situation de l'agglomération lyonnaise :

Pour rentrer maintenant dans le vif du sujet, la situation lyonnaise au regard du patrimoine contient à la fois des spécificités et des formes classiques de la question.

Comme beaucoup de nos agglomérations d'Europe occidentale, celle de Lyon rassemble un patrimoine bâti conséquent sur un territoire dense et restreint. Pour le dire plus clairement, ce patrimoine est essentiellement, mais bien sûr pas uniquement, condensé dans la ville centre, voire même dans trois sites : Saint Jean - Saint George et Fourvière, la presqu'île et les pentes et le plateau de la Croix-Rousse. A ces territoires, et cela mériterait une sectorisation plus fine, correspondent des types de peuplement, des modes de vie et des formations identitaires inscrits dans une histoire locale longue.

Au delà de ce bâti apparaissent vite des formes identitaires contrastées qui nous obligent à envisager la question patrimoniale de manière plus large, tant au plan territorial (on dépasse la simple délimitation de la centralité) qu'au plan humain. En particulier, à travers les logiques de l'industrie, on doit bien constater que ce qui fonde la ville ce n'est pas uniquement la trace pesante d'un passé ancré dans la monumentalité mais également les manifestations plus ordinaires de l'urbanisation.

Sans rentrer trop dans la classique opposition entre "la colline qui prie" et la "colline qui travaille", on doit bien reconnaître que la dimension des trajectoires et des conflits sociaux, voire politiques, et de la culture ouvrière, contribue très largement à structurer cette ville.

Autrement dit, Lyon pose par excellence les termes du débat entre une seule perception préservatrice de la ville objet et les tenants de la valorisation d'un patrimoine vivant.

A ce titre, le débat est en partie tranché par l'inscription du site dans le cadre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Inscrite depuis 1998 au Patrimoine Mondial de l'Humanité, la ville de Lyon fait partie des cinq villes classées au monde, aux côtés de Saint-Petersbourg, Venise, Prague et Porto et elle marque une étape importante dans la perception de la ville en tant qu'ensemble.

Le site historique classé, étendu sur 500 hectares, est le plus vaste de ces 5 sites urbains. Il représente selon l'Unesco un *"témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires"*.

Pour autant, on en reste néanmoins toujours dans une logique et dans un territoire de la centralité historique qui ne rend certainement pas entièrement compte de l'ensemble des ressources patrimoniales telles que nous les avons évoquées.

4. Les enjeux de la question patrimoniale

D'une certaine manière, si l'on doit parler des enjeux pour l'agglomération de la question patrimoniale, on doit se pencher sur les mécanismes d'accompagnement de la valorisation du site, même s'il est déjà conçu de manière extensive.

Certains acteurs participent déjà largement, pour leur part, à la prise en compte partielle de la question. Des associations exercent des actions sur la longue durée sur partie du territoire, en particulier à travers des logiques pédagogiques. Pour mémoire, on compte plus de quarante associations à vocation patrimoniale. Ceci est vrai autant sur le patrimoine monumental que sur le bâti plus vernaculaire mais également, et le mouvement devient de plus en plus sensible, sur les formes de la ville industrielle. Les institutions participent également à cette logique en développant des efforts dans les domaines de l'étude, de la conservation et de la valorisation du patrimoine.

De nombreux travaux sont en cours tels que des recherches historiques et architecturales, des campagnes photographiques, des chantiers de restauration de monuments historiques (Les églises : Saint Nizier, Sainte Irénée, Saint Paul, Saint Bruno, Saint Just, Saint Jean), de fouilles archéologiques, des études ethnologiques, sans oublier la mise en oeuvre de la rénovation du Musée Gadagne et la redéfinition de missions quant à la remémoration des faits urbains.

La question du patrimoine industriel est également présente dans cette logique avec, par exemple, la manufacture des tabacs, les dorures Louis Mathieu dans le 6ème ou encore l'usine Rivoire et Carret à Vaise.

Des efforts complémentaires restent à faire pour véritablement rendre compte de la diversité du patrimoine vivant et de ses implantations territoriales.

D'une certaine manière, la question n'est que peu abordée à l'échelle de l'agglomération.

Le cadre des journées du patrimoine, aujourd'hui devenues européennes, permet de voir se dessiner des initiatives dans ce sens telles que des travaux de l'Institut d'Urbanisme de Lyon sur le patrimoine de la ville ordinaire, avec six parcours thématiques, ou le travail de l'Ecole d'Architecture.

Par ailleurs, des études de cadrage amples sont en train de se mettre en oeuvre sur les services publics urbains et culturels à l'échelle de l'agglomération dans le cadre du Plan Urban Construction et Architecture. Elles portent actuellement sur la danse, la musique et l'art contemporain mais pourraient facilement s'étendre aux logiques patrimoniales.

Philippe Chaudoir, Maître de Conférences à l'Institut d'Urbanisme de Lyon